ANALYSE DE L'ARGUMENTATION ECOLOGIQUE DANS LE DISCOURS DU PRESIDENT BURKINABE SUR LA DESERTIFICATION

Abdoulatif SAWADOGO
Université Joseph KI-ZERBO
abdoulatifsaw@gmail.com
Yassia MANDÉ
Centre universitaire de Banfora
yassmand@yahoo.fr

Résumé

La protection de l'environnement est un défi majeur de la planète. Cette nécessité de lutter pour la restauration de l'écosystème est assez prononcée dans les pays du sahel. Dans ce contexte, l'homme politique prend la parole et appelle à l'engagement de tous. Quelles stratégies argumentatives le discours politique sahélien emploie-t-il pour convaincre son auditoire à s'engager pour la sauvegarde de l'environnement? L'objectif de cet article est de répondre à cette interrogation. L'étude se fonde sur la rhétorique comme théorie de recherche. En s'appuyant sur l'allocution du Président du Faso à la journée mondiale de lutte contre la désertification de 2017, l'étude a permis de montrer que le discours politique sahélien sur l'écologie emploie les stratégies du triangle rhétorique pour convaincre son auditoire.

***Mots clés** : argumentation, écologie, discours politique, persuasion, triangle rhétorique.*

Abstact

Environmental protection is one of the planet's major challenges. This need to fight for ecosystem restoration is quite pronounced in Sahelian countries. In this context, politicians speak out and call for everyone's commitment. What argumentative strategies does Sahelian political discourse employ to convince its audience to commit to environmental protection? The objective of this article is to answer this question. The study is based on rhetoric as a research theory. Drawing on the President of Burkina Faso's address at the 2017 World Day to Combat Desertification, the study showed that Sahelian political discourse on ecology employs rhetorical triangle strategies to convince its audience.

***Keywords**: argumentation, ecology, political discourse, persuasion, rhetorical triangle.*

Introduction

Parmi les défis auxquels la planète est confrontée, figure en bonne place la protection de l'environnement. Cette nécessité de lutter pour la restauration de l'écosystème est assez prononcée dans les pays du sahel. En effet, selon A. Morel (2006, p. 109) : « Déserts et zones arides

représentent les deux tiers du continent africain. La désertification toucherait 46% des autres terres et les zones extrêmement vulnérables à la lisière des déserts représentent 5% des terres et 22 millions de personnes. » Conscients de ce péril climatique, les dirigeants multiplient les actions visant à mobiliser l'opinion nationale et internationale autour des enjeux environnementaux, dans le but de restaurer l'environnement et de réduire les activités néfastes des activités anthropiques. Une des stratégies de dissuasion et de mobilisation réside dans le discours officiel, par lequel certains dirigeants cherchent, à travers des argumentations variées, à légitimer les actions publiques et à susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs : citoyens, partenaires techniques et financiers, communauté internationale, etc. C'est sans doute dans cette dynamique que l'ancien président du Faso, R. M. C. Kaboré a prononcé un discours à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification de 2017. À la suite de ces constats, nous nous sommes posé la question suivante : Comment l'argumentation écologique est-elle construite dans l'allocution du président R. M. C. Kaboré à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification en 2017 ? De cette question générale découlent deux questions spécifiques qui sont : (1) Quels sont les différents types d'arguments que le discours politique sahélien emploie pour convaincre son auditoire au profit de l'écologie ? (2) Quelle est la fonction des stratégies argumentatives employées par le discours politique sahélien au profit de l'écologie? L'hypothèse générale postule que le discours politique sahélien sur l'écologie emploie les stratégies du triangle rhétorique pour convaincre son auditoire. Les hypothèses spécifiques sont : (1) le discours politique sahélien emploie les trois voies argumentatives pour convaincre son auditoire au profit de l'écologie. (2) les stratégies argumentatives employées par le discours politique sahélien au profit de l'écologie ont une fonction persuasive. L'objectif général de cette recherche est d'analyser le système argumentatif écologique dans le discours politique au sahel à travers l'exemple du discours présidentiel de 2017. Il s'agit spécifiquement : (1) d'identifier les différents types d'arguments employés par le discours politique sahélien pour convaincre son auditoire au profit de l'écologie, (2) d'étudier la fonction des stratégies argumentatives employées par le discours politique sahélien au profit de l'écologie. L'étude se fonde sur la rhétorique ancienne comme théorie de recherche. Pour ce faire, nous nous appuyons sur plusieurs approches. La première est celle de P. Charaudeau (2005) et (2000). La

deuxième est celle de R. Amossy (2012). La troisième et dernière est celle de J.-J. Robrieux (2012). Des exemples tirés de l'allocution du président du Faso à la journée mondiale de lutte contre la désertification de 2017 servent de preuves dans les démonstrations. Le plan de l'étude comprend deux points. Le premier présente le cadre théorique et le second est consacré à l'analyse du corpus.

1. Considérations théoriques

À l'effet de mieux appréhender l'argumentation écologique, il convient d'examiner le concept théorique et les voies argumentatives qu'il suggère.

1.1. La rhétorique

Selon O. Reboul (2011, p.4), « la rhétorique est l'art de persuader par le discours ». Elle est considérée dans la dimension persuasive suivant le point de vue d'Aristote. Pour lui, elle est un moyen pour argumenter avec des preuves et des notions communes à l'effet de faire prévaloir ses idées, ses points de vue chez un auditoire. C'est pourquoi depuis l'Antiquité, Aristote dégage des voies à suivre pour réussir cet exercice. Ces voies sont l'ethos, le pathos et le logos.

1.2. L'ethos et ses potentialités persuasives

D'origine grecque, l'ethos est le caractère, l'image que l'orateur laisse percevoir de lui à son auditoire. De l'avis de O. Reboul (2011, p.59), « l'ethos, c'est le caractère que doit prendre l'auditeur pour inspirer confiance à son auditoire, car, quels que soient ses arguments logiques, ils ne peuvent rien sans cette confiance ». M. Gharland (2003, p.72), précise que « l'ethos, concerne le caractère du rhéteur, donc de l'énonciateur ». C'est l'image qu'il donne de lui au niveau du public. L'efficacité du discours est fortement liée à l'identité de celui qui parle. C'est dans ce sens que P. Charaudeau (2005) estime qu'en politique, les idées ne valent que par celui qui les porte, les exprime et les met en œuvre. Deux grandes images sont à projeter par l'orateur politique. C'est la crédibilité et l'identification.

1.2.1. L'ethos de crédibilité

La crédibilité est l'une des conditions à remplir par l'homme

politique s'il veut persuader son auditoire. Elle s'opérationnalise par l'image de sérieux. Les déclarations sur soi-même et les promesses réalistes et réalisables, la fermeté du ton, le choix d'un lexique approprié, les phrases simples sont les marques de cette image. L'image d'homme de vertu crédibilise l'orateur. La sincérité et le respect des engagements sont les composantes de cette image. Les expressions du type : « je voudrais être clair », « je ne mache pas mes mots », « je vous dis ce que vous devez entendre » sont des indices verbaux de l'ethos de vertu. La compétence participe à la crédibilité de l'orateur. C'est à ce titre que P. Charaudeau (2005, p.96) affirme qu' « Il arrive parfois que ce soit l'homme politique lui-même qui par ses déclarations mette en évidence les caractéristiques de son parcours pour évoquer cet ethos de compétence : un héritage, des études, des fonctions exercées, l'expérience acquise. »

1.2.2. L'ethos d'identification

L'identification se subdivise en sous- ethos de puissance, de caractère, d'intelligence, d'humanité et de chef. La puissance chez l'orateur se manifeste par l'énergie physique débordante, la détermination à agir et la violence verbale à l'endroit de ses vis-à-vis. L'ethos de caractère se réalise sous forme de force tranquille, de courage, d'avertissement et de modérateur. L'ethos d'intelligence, lui, est le domaine de la brillante carrière scolaire, universitaire et professionnelle et de l'esprit de ruse pris sous un angle positif. En ce qui concerne l'ethos d'humanité, il renvoie au fait que l'orateur montre qu'il a des sentiments, reconnait ses erreurs. L'expression « l'erreur est humaine » est un indice verbal de cette image. L'image de chef, elle, se réalise grâce à ses qualités de guide, de souverain et de commandeur. Pour terminer, l'orateur doit se montrer solidaire. Cette solidarité est le lieu de la présence physique dans les situations difficiles et des slogans de solidarité.
L'ensemble de ces images dispose l'orateur à être écouté et à persuader l'auditoire.

1.3. Le pathos et ses potentialités persuasives

C. Plantin (1996) nous enseigne que la plénitude de la persuasion ne peut être obtenue uniquement avec une argumentation basée sur la raison. Il est souhaitable que le discours enseigne, plaise et touche. C'est tout l'enjeu du recours au pathos que O. Reboul (2011, p.60), définit

comme « l'ensemble des émotions, passions et sentiments que l'orateur doit susciter dans son auditoire grâce à son discours ». En fonction des circonstances de la communication, l'orateur peut viser la pitié, la haine, l'indignation, la peur, la colère, la crainte, etc. De manière pratique P. Charaudeau (2000), organise l'univers pathémique en grandes topiques ou imaginaires socio-discursifs avec une double polarisation de chacune d'elle.

1.3.1. La topique de la « douleur » et son opposée la « joie »

La douleur est un état d'insatisfaction qui conduit un individu dans une sensation de mal profond et de souffrance physique et mentale avec comme conséquences possibles l'extériorisation, l'abattement, le repli sur soi-même. La joie a les mêmes caractéristiques que la douleur mais, elle se produit dans une situation où les besoins ou désirs sont satisfaits.

1.3.2. La topique de l'« angoisse » et son opposée l'« espoir »

L'angoisse est un état d'affliction d'esprit associée à une grande inquiétude causée par un actant-objet et exposant l'individu à un danger. L'espoir a aussi pour source un actant-objet qui plonge le sujet dans l'attente d'une issue heureuse.

1.3.3. La topique de l'« attirance » et son opposée la « répulsion »

La première est une réaction intellectuelle d'un individu orientée vers un bienfaiteur qui l'a écarté d'un danger, d'une grave situation. La seconde est aussi une réaction intellectuelle mais tournée vers un actant responsable de souffrance. Cet actant expose l'individu à une situation périlleuse.

1.3.4. La topique de l'« antipathie » et son opposée la « sympathie »

L'antipathie se produit quand un individu devant une situation de malheur causée à une victime par un responsable se met à la dénoncer. Elle s'oriente vers le persécuteur. La sympathie se produit dans les mêmes conditions mais constitue une tension vers le persécuté. Il se produit un mouvement vers la victime.

1.4. Le logos et ses potentialités persuasives

Permettant de prouver, il est une forme d'argumentation qui se fonde sur la logique ou la raison. Pour le compte de cette voie argumentative, J.-J. Robrieux (2012) définit les arguments quasi logiques, les arguments empiriques, les arguments contraignants et de mauvaise foi.

1.4.1. Les arguments quasi logiques

C'est une catégorie d'arguments qui entretiennent une liaison logique entre les notions. Les définitions, les arguments fondés sur la logique formelle et les arguments associatifs et dissociatifs relèvent de cette catégorie. Les définitions ont une force persuasive car elles alimentent le bon sens et donnent éclairage au discours si bien que J.-J. Robrieux (2012, p.159) déclare : « La définition sert à expliquer dans un certain sens, à préparer le destinataire du message à un développement à partir de notions remodelées selon les besoins du locuteur. » La comparaison qui relève des arguments quasi logiques constitue une sorte de définition d'un objet ou d'une notion en faisant un rapprochement ou une distinction avec d'autres objets. L'enjeu de l'emploi des comparaisons est de toucher l'imagination grâce à la concrétisation de l'information qu'elles confèrent au discours. Le distinguo est une forme de comparaison négative qui se justifie par le rejet d'un comparant inférieur et valorisant un comparant supérieur. L'argument qui propose que « l'on ne confonde pas les serviettes et les torchons » relève de cela.

1.4.2. Les arguments empiriques

L'exemple est une composante des arguments empiriques. Servant à étayer une thèse, il se présente comme un cas particulier et concret. Avec une morphologie assez variable, sa position par rapport à la thèse n'est pas figée. Elle est fonction du style de l'orateur. L'argument de la direction ou de la « pente fatale » montre que ce qui est déjà fait risque de conduire dangereusement jusqu'au bout. Il est une variante d'argument empirique. L'argument pragmatique qui relève de ce type d'argument s'organise autour des conséquences. Il rend compte des effets probables du phénomène évoqué. Les arguments descriptif et narratif sont une autre variante des arguments empiriques. Ils sont construits autour des éléments de l'espace et du temps. Pour J.-J.

Robrieux (2012, p.191) : « Les faits doivent parler par eux-mêmes, sans qu'il soit nécessaire d'apporter d'autres éléments de preuve.» Le modèle est une forme d'argument fondé sur le principe qu'une personne est un support d'identification en référence aux avaleurs ou aux actions de celui-ci. Il pousse à l'imitation.

1.4.3. Les arguments contraignants et de mauvaise foi

Ce type d'arguments se fonde sur les valeurs et son expérience dialectique. Les valeurs sont des référentiels moraux acceptés dans les sociétés. Elles se regroupent en valeurs concrètes (l'État, le bien public, la loi…) et les valeurs abstraites (le bien, le beau, le bon, etc.). Les proverbes et les maximes sont des arguments contraignants. Leur portée persuasive se trouve dans le fait qu'ils plongent le recepteur dans un bain de valeurs intériorisées. Les arguments de la norme et du bon sens se servent de règles vagues non mises à l'épreuve. Ils favorisent un passage en force de l'orateur, tout en esquivant tout débat. Les formules comme : « aucun homme normal ne pourrait admettre que… », « il est anormal que… », « il est bien que… », « il est évident que… », annoncent ces types d'arguments.

Les trois sources de l'argumentation forment le triangle rhétorique. À chaque sommet du triangle se trouve une source.

2. L'argumentation écologique dans le discours politique sahélien

Ce point présente les voies argumentatives employées dans le discours politique du président du Faso R. M. C. Kaboré à la journée mondiale de lutte contre la désertification de 2017.

2.1. L'ethos dans le discours écologique sahélien

Dans le discours politique, plusieurs images sont projetées et celles-ci participent à l'exercice de persuasion.

2.1.1. L'ethos de solidarité

La solidarité est la volonté pour les individus ou des entités d'être ensemble et de former corps en vue de relever des défis communs. Elle est une image projetée par l'homme politique dans le discours sahélien. Cela est attesté par l'extrait suivant : « Le renforcement de la coopération internationale reste indispensable car les effets collatéraux de la

dégradation des terres sont non maîtrisables et concernent la communauté mondiale tout entière. » (R. M. C. Kaboré, 2017). Dans cet extrait, le politique montre la nécessité pour les communautés du monde entier de s'unir autour de ce fléau dont les conséquences échappent à tous pour l'instant. Cela sous-entend que vouloir mener la lutte contre la désertification de manière isolée serait beaucoup plus astreignant et produirait des résultats moins tangibles. Il nourrit donc l'ambition de voir les nations du monde unies autour de la question de cette lutte. De manière implicite, il projette une image d'un homme qui promeut la solidarité. La constance du phénomène se constate à travers l'emploi du terme de manière répétitive dans le même discours : « Vaincre une nature de plus en plus hostile nécessite une mobilisation à tous les échelons et une solidarité internationale agissante. » , « Merci chers frères pour votre solidarité réaffirmée et votre engament dans la lutte contre la désertification et la sécheresse. » (R. M. C. Kaboré, 2017). Cela montre que la solidarité est un leitmotiv dans la lutte contre l'avancée du désert. Cette image qui somme comme un appel à la solidarité dispose l'auditoire à s'unir autour du défi commun.

2.1.2. L'ethos d'homme d'action

Dans son discours en faveur de l'écologie dans le sahel, le président R. M. C. Kaboré montre que l'engagement n'est pas seulement en termes de paroles mais, il y a aussi des actions concrètes à poser. Il projette cette image en montrant les actes concrets posés par son pays dans ce sens :

> Mon pays a intégré dans le scénario tendanciel de son document de contribution déterminée nationale la restauration et l'aménagement de 5,055 millions d'Ha de terres dégradées à l'horizon 2030. Cela correspond à 55% de superficie totale actuelle des terres dégradées du pays, et permettait de nourrir près de 6 millions de personnes supplémentaires à l'horizon 2030. (R. M. C. Kaboré, 2017)

Il présente à travers ce passage, les efforts fourmis par le Burkina Faso qui entrent dans le cadre de la lutte contre la désertification. Autrement dit, en tant qu'acteur résolu à la sauvegarde de l'environnement, il ne se limite pas à produire des discours qui pourraient être assimilés à du folklore, mais il pose des actions concrètes. Il confirme cela quand il ajoute : « En tant qu'État-Partie à la Convention des

Nations unies pour la lutte contre la désertification depuis 1995, le Burkina Faso a consenti, au cours des trente dernières années des efforts importants en matière de gestion durable des terres et de lutte contre la sécheresse. » R. M. C. Kaboré, par ces passages, montre le caractère pragmatique de l'homme politique dans la lutte pour une écologie plus épanouie. La finalité persuasive de cette image est d'inviter toutes les nations du monde à poser des actions concrètes dans ce combat. Elle montre aux partenaires techniques et financiers ou aux bailleurs de fonds que leurs investissements seront utilisés pour atteindre des résultats visibles au grand bonheur de tous.

2.1.3. L'ethos de reconnaissance

L'image d'homme de reconnaissance est un moyen par laquelle l'homme politique dispose son auditoire à épouser la cause défendue. Qui de mieux pour nous convaincre que l'homme reconnu par sa bonne moralité ? Dans son adresse à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification, R. M. C. Kaboré, (2017) projette de lui l'image de reconnaissant. Cette reconnaissance est orientée vers les acteurs nationaux et internationaux. C'est ce qui est dit :

> C'est pourquoi, je salue et apprécie hautement la présence à mes côtés en dépit de leurs calendriers chargés, des présidents Ibrahim Boubacar KEITA du Mali et Mahamoudou ISSOUFOU du Niger. Merci chers frères pour votre solidarité réaffirmée et votre engament dans la lutte contre la désertification et la sécheresse. (…) À vous, Madame Monique BARBUT, Secrétaire Exécutive de la Convention des Nations unies pour la Lutte contre la Désertification, nous exprimons notre profonde gratitude pour le combat que vous menez (…) C'est le lieu pour moi de rendre hommage à Monsieur Hama Arba DIALLO, grand artisan de cette Convention qu'il a su incarner avec conviction pendant de longues années (…). (R. M. C. Kaboré, 2017)

Les efforts des acteurs tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur sont reconnus et appréciés à sa juste valeur et cela de manière officielle. Ces acteurs sont du Burkina Faso, de la sous-région ouest africaine, et de l'Europe. Voir ces actions être reconnues dans un discours solennel

d'une telle envergure, sonne comme une invite à persévérer dans cette dynamique pour les récepteurs directes. Cette stratégie fait l'écho que toute action posée dans le sens de la lutte contre la désertification sera reconnue et appréciée de façon appropriée.

Le recours à ses images comme stratégies argumentatives permet de dire que l'ethos est mis à contribution dans le discours politique sahélien au profit de l'écologie.

2.2. Le pathos

Le pathos est une voie argumentative empruntée par le politique dans son discours en faveurs de la lutte contre la sécheresse dans le sahel. Il est l'ensemble des émotions suscitées chez l'auditoire dans le but d'infléchir sa position et son attitude.

2.2.1. La topique de l'angoisse

Dans le corpus il se dégage la topique de l'angoisse. Plusieurs extraits du discours du président R. M. C. Kaboré, sont de potentiels candidats à provoquer l'angoisse au niveau du récepteur. Examinons cet extrait : « Cette commémoration nous rappelle les dangers de la désertification, de la dégradation des terres, de la sécheresse dans le monde… » (R. M. C. Kaboré, 2017). L'orateur montre de manière subtile la dangerosité de la désertification, de la dégradation des terres, de la sécheresse dans le monde. Dit ainsi, l'attention de l'auditoire est attirée sur l'impact négatif de ces phénomènes environnementaux sur la vie des Hommes. Comme pour confirmer cela, il ajoute : « Ce n'est en effet un secret pour personne, que ces fléaux menacent la survie des populations du monde et principalement celles d'Afrique saharienne et sub-saharienne. » (R. M. C. Kaboré, 2017).

Il relève dans ce propos, que ces phénomènes ont des effets pervers qui sont en mesure d'hypothéquer l'existence humaine d'une manière globale et celle des peuples africains de manière assez spécifique. Cette partie du monde est celle qui est plus exposée aux aléas climatiques et c'est elle qui, dans sa situation de détresse économique peine à apporter les réponses capables de réduire ces effets pervers. Convaincu de ce qu'il avance, il cherche la connivence avec l'auditoire quand il commence par « ce n'est en effet un secret pour personne » (R. M. C.

Kaboré, 2017). Dans un style énumératif, il présente les conséquences de cette menace sur le devenir de l'humanité en ces termes : « Les tempêtes de sable, la faible productivité des terres et la perte de la biodiversité ne sont que quelques-unes des conséquences qui menacent l'avenir de l'humanité. » (R. M. C. Kaboré, 2017). Par ces stratégies, l'orateur présente des situations de désordre de la nature qui n'est pas sans conséquences sur l'existence même de l'humanité toute entière. Il plonge donc l'auditoire dans l'attente d'une situation de mal être profond au point qu'il se demande que lui arrivera-t-il si rien n'est fait ? Cette conclusion affective sous forme interrogative est le point de départ d'une prise de conscience, d'un changement d'attitude. Cependant, il ne s'arrête pas là. Il va jusqu'au bout pour montrer que l'humanité n'est pas totalement condamnée à disparaitre. Fort heureusement, que des actions sont menées, que des engagements sont pris en vue de lui donner une seconde chance. Pour cela il construit une autre topique : la topique de l'espoir.

2.2.2. La topique de l'espoir

Dans le but de semer des lueurs d'espoir au niveau de l'auditoire, le politique dit ceci : « Ce thème évocateur appelle notre conscience et notre responsabilité individuelle et collective à considérer la terre productive comme la mère nourricière du monde. » (R. M. C. Kaboré, 2017). Si plus haut, il est question de faible productivité qui menace la quiétude des populations, ici, il est présenté l'existence de terre productive qui constitue la mère nourricière du monde. Il s'agit des terres arables toujours fertiles et capables d'apporter les ressources vitales à l'humanité. Cela permet à l'auditoire de garder espoir en se disant que tout n'est pas perdu. Dans cette même dynamique, il dit ceci : « Mon pays a intégré dans le scénario tendanciel de son document de contribution déterminée nationale la restauration et l'aménagement de 5,055 millions d'Ha de terres dégradées à l'horizon 2030. Cela correspond à 55% de superficie totale actuelle des terres dégradées du pays, et permettait de nourrir près de 6 millions de personnes supplémentaires à l'horizon 2030. » (R. M. C. Kaboré, 2017). Dans cet extrait, les actions menées par le Burkina Faso dans le sens de la lutte contre la désertification sont présentées avec des données chiffrées qui donnent un caractère performatif et tangible au discours. Ainsi, il démontre au récepteur que certes le monde est au bord de l'abîme mais

fort heureusement des actions salvatrices sont réalisées ici ou ailleurs dans l'optiques d'écarter le danger. Ce qui donne de l'espoir et dispose le récepteur à adhérer à la finalité argumentative qui est : « Ensemble faisons reculer la désertification ! » (R. M. C. Kaboré, 2017).

2.3. Le logos

Dans les stratégies argumentatives employées pour défendre la cause écologique dans le sahel, le logos est une voie de première importance. Ce dernier est formé du modèle, de l'exemple et l'argument de la direction.

2.3.1. Le modèle

Fondé sur l'idée qu'une personne peut être une source d'identification, le modèle participe à l'exercice de persuasion dans le discours politique écologique. En effet, dans le discours du Président du Faso à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification tenue à Ouagadougou, il est dit ceci :

> C'est le lieu pour moi de rendre hommage à Monsieur Hama Arba DIALLO, grand artisan de cette convention qu'il a su incarner avec conviction pendant de longues années, en qualité de secrétaire exécutif. C'est en reconnaissance de cette action qu'une avenue de la ville de Ouagadougou a été baptisée en son nom, pour perpétuer sa mémoire et inspirer les générations futures. (R. M. C. Kaboré, 2017)

Le Burkinabè H. A. Diallo, ayant occupé le poste de secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification s'est illustré en termes d'engagement et de détermination dans ce domaine. Dès lors, il est pris comme modèle capable d'inspirer la jeunesse, de servir de miroir pour les générations à venir. C'est justement ce qui ressort de cet extrait. Il est présenté avec une image agréable au point qu'il forge l'admiration et l'identification. Pour garder immortel les actions et la réputation de monsieur Diallo, une avenue est baptisée en son nom dans la ville de Ouagadougou. Cet énoncé laudatif orienté vers ce Burkinabè dispose la jeunesse à entretenir le flambeau allumé par cet homme politique. Quel est ce flambeau à entretenir ? C'est bien la lutte pour le recul de la désertification.

2.3.2. L'exemple

L'exemple est aussi un argument qui relève du logos. Dans son discours, le Président du Faso, s'adresse au monde entier. Il plaide pour la réalisation d'actions concrètes pour freiner l'avancée du désert. Pour ce faire, il ne se limite pas à des développements théoriques. Il prend des exemples pour conférer un caractère persuasif à son discours. C'est tout le sens de l'extrait suivant: « Le projet "promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs", mis en œuvre entre 2014-2016 au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal est un bel exemple. » (R. M. C. Kaboré, 2017). Cet exemple qui présente un cas concret de projet à multiplier permet à l'orateur d'éclairer l'esprit de l'auditoire et le disposer à adhérer à la cause défendue.

2.3.3. L'argument de la direction

Encore appelé « argument de la pente fatale », cet argument est utilisé par le président Kaboré dans son allocution lors de la journée mondiale de lutte contre la désertification. Examinons l'extrait suivant : « Le changement climatique risque d'accélérer ces phénomènes et d'en amplifier les effets, notamment dans les zones arides, qui représentent environ un quart de la surface terrestre. » (R. M. C. Kaboré, 2017). Dans cet extrait il montre que le changement climatique en vogue risque d'aggraver une situation déjà pas bonne. Quelle est cette situation ? L'extrait suivant la présente clairement : « Chaque année, 12 millions d'hectares de terres productives sont perdues à l'échelle mondiale, avec, entre autres, le déplacement de familles vers les régions plus humides, les migrations, le chômage des jeunes, le terrorisme et j'en oublie. » Il montre ici, l'ensemble des situations désagréables déjà existantes qui, si rien n'est fait, pourraient être aggravées par le changement climatique. L'orateur par cette stratégie argumentative explique au monde entier, aux pays développés et aux pays en voie de développement que ce qui est existant risque de conduire dangereusement le monde vers des situations plus graves. La proposition indépendante « J'en oublie » qui termine cette énumération n'est pas fortuite. Elle laisse le privilège au récepteur d'imaginer la suite.

3. Les enjeux du discours de R. M. C. Kaboré

Ce discours du Président R. M. C. Kaboré incarne divers enjeux à plusieurs niveaux. Ainsi, il tente de légitimer les politiques publiques en matière de lutte contre la désertification, en montrant la volonté manifeste du Burkina Faso d'assumer ses responsabilités face aux différents défis liés à l'environnement.

En outre, à partir de l'analyse des stratégies discursives développées par le Président R. M. C. Kaboré, l'on peut entrevoir que celui-ci cherche à construire l'image d'un chef d'État engagé, conscient des enjeux climatiques et porteur d'une vision durable pour son pays en particulier et le monde en général. Il construit donc ainsi un éthos présidentiel écologique.

Aussi, à travers ces stratégies discursives, l'on peut voir en filigrane l'enjeu lieu à la mobilisation nationale. Le discours appelle en effet à l'adhésion des citoyens, des collectivités locales, des institutions, des acteurs sociaux, etc. autour des actions de reboisement, de préservation des sols, de bonne gestion des ressources naturelles, etc.

Enfin, nous retenons que ce discours vise également à placer le pays sur orbite, à assurer sa visibilité et renforcer et intensifier la coopération internationale en matière de résilience face aux changements climatiques. Il s'agit en effet ici pour R. M. C. Kaboré de positionner le pays comme un acteur crédible dans les arènes internationales, afin de susciter l'intérêt et le soutien des partenaires techniques et financiers.

Conclusion

Cette recherche est une réponse à la question suivante : Quelles stratégies argumentatives le discours politique sahélien emploie-t-il pour convaincre aussi bien les populations que les partenaires techniques et financiers de s'engager pour la sauvegarde de l'environnement ? L'étude a eu pour repère théorique la rhétorique ancienne d'obédience aristotélicienne avec des approches récentes. Il s'agit de : P. Charaudeau (2000), P. Charaudeau (2005) et de J.-J. Robrieux (2012). Des exemples tirés de l'allocution du Président du Faso à la journée mondiale de lutte contre la désertification de 2017 ont servi de preuves. Cette analyse de l'allocution présidentielle montre que par l'usage d'arguments

scientifiques, moraux et émotionnels, le discours de R. M. C. Kaboré construit un éthos de solidarité, d'homme d'action, d'homme reconnaissant. Il mobilise le pathos des auditeurs affectés par les effets concrets du phénomène de désertification, et s'appuie sur le logos pour justifier les politiques menées. Ce qui a permis de conclure que le discours politique sahélien sur l'écologie emploie les stratégies du triangle rhétorique pour convaincre son auditoire, à savoir l'éthos, le pathos et le logos.

Ce travail d'analyse ainsi menée éclaire permet de mettre en lumière la manière dont le discours politique mobilise le langage pour sensibiliser la population, les partenaires techniques et financiers, etc. aux enjeux environnementaux. Elle contribue à renforcer la conscience citoyenne face aux défis climatiques en mettant en exergue le rôle du discours en tant qu'outil d'éducation et de mobilisation.
En outre, l'analyse offre des clés pour mieux comprendre les stratégies argumentatives utilisées par le Président du Faso d'alors. Elle peut ainsi servir aux communicants, chercheurs, acteurs de développement engagés dans la lutte contre la désertification, en leur fournissant des outils pour construire des discours plus efficaces.

Bibliographie

AMOSSY Ruth (2012), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armad Colin.
CHARAUDEAU Patrick (2000) « Une problématique discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la Télévision », URL : http://www.patrick-charaudeau.com/La-pathemisation-a-la-television.html. Consulté le 10 septembre 2021.
CHARAUDEAU Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir,* Paris, Vuibert.
GHARLAND Maurice (2003,) « Le langage politique », in *La communication politique,* page 67 à 91, Québec, Presses de l'université de Québec.
REBOUL Olivier (2011) *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, Paris, PUF.
ROBRIEUX Jean-Jacques (2012) *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand colin.

PLATIN Christian (1996), *L'argumentation*, Paris, Le Seuil.